



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

Date de convocation : 26/03/2024
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 21 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de Conseillers votants : 23
Date d'affichage : 16/04/2024

VOTE : Voix Pour : 23 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-quatre le 10 avril à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, M. Christophe ROBIEUX, M. Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT, Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Raymond FREBET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, Mme Virginie BRUNEAU.

Absents Excusés : Mme Pamela LAMBERT, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Antoine BIGNON, M. Florian MENAGER, M. Nicolas BUSNOT.

Ont donné pouvoir : Mme Pamela LAMBERT à M. Mostefa MAACHI ; M. Florian MENAGER à Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

**OBJET : Budget Annexe Lotissement « Champ Gérard » – Affectation du résultat
2023**

➡ **Rapporteurs : M. Mostefa MAACHI, Maire**

☞ Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice **2023**
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice
Constatant que le compte administratif fait apparaître :
- aucun excédent et déficit de fonctionnement

➡ **Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 du budget Lotissement « Champ Gérard »
comme suit :

.../...

POUR MÉMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0,00 €
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	0,00 €
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE	
Excédent	0,00 €
Déficit	€
A) EXCEDENT AU 31/12/2023	0,00 €
Affectation obligatoire	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
DEFICIT RESIDUEL A REPORTER	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	0,00 €
si nécessaire, par prélèv. Sur le report à nouveau créditeur pour	
B) DEFICIT AU 31/12/	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
reprise sur l'excédent antérieur reporté (rep. à nouveau créd.)	
déficit résiduel à reporter - budget primitif....	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Pour extrait conforme

Le Maire
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI

Le 15 avril 2024